

# Préparation au concours d'entrée en école de Masso-Kinésithérapie

par la 1<sup>ère</sup> année de licence STAPS

## DURÉE DE LA PREPARATION

- 1 année

## EXAMENS

### Conditions d'inscription aux épreuves d'examens :

- L'étudiant doit être inscrit administrativement et pédagogiquement aux épreuves présentées dans les deux entités à la Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique et dans l'un des deux instituts de formation en masso-kinésithérapie..
- A la Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique, les épreuves se dérouleront conformément au règlement des études en vigueur, c'est-à-dire 1<sup>er</sup> semestre : fin décembre ou début janvier, 2<sup>e</sup> semestre : fin mai.

## VALIDITÉ DES RÉSULTATS

Les résultats des épreuves d'admission ne sont valables que pour la rentrée universitaire suivant immédiatement leur organisation.

## ADMISSION EN 1<sup>ère</sup> ANNEE DE MASSO- KINESITHERAPIE

- Pour être admis en 1<sup>ère</sup> année de masso- kinésithérapie, les étudiants devront remplir les cinq conditions suivantes :
  - Etre bachelier
  - Etre âgé de 17 ans révolus au 31 décembre de l'année des épreuves de classement. Aucune dispense d'âge n'est accordée. Il n'est pas prévu d'âge limite supérieur.
  - S'être présenté aux épreuves de la 1<sup>ère</sup> année de Licence STAPS (semestres 1 et 2, hors activités sportives).
  - Avoir suivi la formation complémentaire en masso- kinésithérapie.
  - Etre classé en rang utile.
- Dans la limite des places disponibles (40% pour les deux écoles - quota fixé par arrêté ministériel), **le classement** des étudiants désireux d'intégrer la 1<sup>ère</sup> année de masso- kinésithérapie s'effectuera à partir de l'addition des 2 séries de notes, c'est-à-dire :
  - La note moyenne obtenue aux différents modules de 1<sup>ère</sup> année de Licence STAPS (semestres 1 et 2, hors activités sportives). **Cette note moyenne est affectée du coefficient 5.**
  - La note moyenne obtenue à l'issue des épreuves subies par les étudiants dans les 5 matières du complément de formation organisé par les Instituts de Formation en Masso- kinésithérapie chacune affectée d'un coefficient 1 ( à savoir : biomécanique, technologie et bilan, psychologie/éthique, anglais médical, méthodologie et/ou informatique).
- **Toute absence à une ou plusieurs épreuves entraînera l'exclusion du classement.**

## MODALITES D'INSCRIPTION

- **Double inscription** : 1<sup>ère</sup> année Licence STAPS (semestres 1 et 2) et en année préparatoire à l'un des deux instituts de formation en masso- kinésithérapie (droits spécifiques à l'école)

### **A la FACULTE des SCIENCES DU SPORT et de L'EDUCATION PHYSIQUE :**

- Etre titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

**Se connecter sur le site « admission post-bac ([www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)) entre le 20 janvier et le 20 mars 2009.**

**Doublement sur dossier** : En cas d'échec au concours d'entrée en école en masso-kinésithérapie, possibilité de redoublement en première année ou passage en deuxième année de Licence STAPS. La validation des semestres sera étudiée conformément au règlement des études de la Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique.

### **A L'INSTITUT de MASSO-KINESITHERAPIE :**

Renseignements auprès de l'Institut de Masso- kinésithérapie de votre choix.

### Pour le concours 2009 :

Le nombre total d'inscrits en module préparatoire au concours Kiné en inscription principale STAPS est de 544 pour environ 53 postes.

Le nombre de places en IFMK n'est pas connu au jour de la rédaction de ce document mais on sait de façon certaine qu'il y aura 60% des places pour les étudiants issus de Médecine et 40% pour les étudiants provenant de STAPS.

## LIEUX

### • **Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique**

Site Internet : <http://staps.univ-lille2.fr>

Contact téléphonique : **Catherine FAURE : 03.20.88.73.98**

9, rue de l'Université - 59790 RONCHIN

Tél : 03.20.88.73.50 / Fax : 03.20.88.73.63

## ET L'UN DES DEUX INSTITUTS :

### • **Institut de Formation en Masso- Kinésithérapie de la Région Sanitaire de Lille**

10, rue Saint-Jean-Baptiste de la Salle - 59000 LILLE

Tél : 03.20.92.06.99 / Fax : 03.20.92.55.28

Site internet : [www.ikpo.asso.fr](http://www.ikpo.asso.fr)

**ou**

### • **Institut de Formation en Masso- Kinésithérapie du Nord de la France**

Parc Eurasanté – 235 avenue de la Recherche – 59120 LOOS

Tél : 03.20.96.23.22 / Fax : 03.20.96.18.70

Site internet : [www.aknf.asso.fr](http://www.aknf.asso.fr)

## ORIENTATION

### **Service Universitaire Accueil Information Orientation**

42 rue Paul Duez – 59000 Lille

Tél : 03.20.96.52.80

Site internet : [suaio.univ-lille2.fr](http://suaio.univ-lille2.fr)

**Année préparatoire à l'admission en Institut de formation  
en masso- kinésithérapie Lillois - Enseignements 2008-2009  
Préparation spécifique 1<sup>ère</sup> année de Licence STAPS (436 heures)**

<b>1<sup>er</sup> SEMESTRE</b>	<b>2<sup>nd</sup> SEMESTRE</b>
<u>ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX</u>	<u>ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX</u>
·Sciences de la vie Anatomie descriptive 36 h Physiologie, biomécanique 24 h ·Psychologie 24 h ·Histoire..... 24 h Déterminants scientifiques du développement de la personne 48h 2 enseignements obligatoires : ·Psychologie du handicap 24 h ·Anatomie fonctionnelle 24 h	·Sciences de la vie Condition physique 24 h Anatomie fonctionnelle 12 h ▪ Sciences Humaines Psychologie 24 h Sociologie 24 h Sciences de l'éducation 24 h h ▪ Langue vivante : Anglais 24 h
<b>Total semestre 1 : 156 h</b>	<u>ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS ET/OU PRE-PROFESSIONNELS</u> Déterminants scientifiques du développement de la personne 48h 2 enseignements obligatoires : ·Physiologie de l'exercice 24 h ·Psychologie de l'enfant et de l'adolescent 24 h
	<b>Total semestre 2 : 180 h</b>

**Le total est ramené sur 20. Cette note moyenne est affectée du coefficient 5.  
Toute absence à une ou plusieurs épreuves entraînera l'exclusion du classement.**

- **Formation complémentaire en Institut de formation en Masso-Kinésithérapie (100 heures)**  
Frais d'inscription (à titre indicatif) : 760 €

Les cours des 5 modules de Kinésithérapie se déroulent en amphithéâtre à la Faculté de Médecine Henri Warembourg (une demi-journée par semaine) pour tous les inscrits des 2 IFMK.

<u>Module 1</u> : Généralités en biomécanique <i>Notions générales de physiologie articulaire appliquées à la kinésithérapie</i>	20
h	
<u>Module 2</u> : Technologie et bilans en Masso-Kinésithérapie <i>Bilan diagnostic kinésithérapique, dossier du patient, généralités sur les techniques de Masso-Kinésithérapie</i>	30
h	
<u>Module 3</u> : Psychologie éthique	20
h	
<u>Module 4</u> : Anglais médical	15 h
<u>Module 5</u> : Méthodologie et/ou informatique	15 h
<b>Total</b>	<b>100 h</b>

**Toute absence à une ou plusieurs épreuves entraînera l'exclusion du classement.  
L'ensemble des différents Résultats et Classements seront transmis à la DRASS qui publiera l'ADMISSION.**

